



Association GEIVEN (loi 1901) ; Groupe d'Etudes Interdisciplinaire sur le Venezuela

L'association GEIVEN s'est constituée le 4 octobre 2011 sur la base d'un réseau rassemblant plus de 50 membres en 2010. Principalement Français et Vénézuéliens, les chercheurs qui composent le GEIVEN proviennent de diverses universités et centres d'études et représentent des disciplines et champs variés de la recherche sur le Venezuela (science politique, relations internationales, sociologie, histoire, géographie, géopolitique, ethnologie, etc.).

Dès le départ, le parti pris du GEIVEN est celui de fournir une analyse scientifique du Venezuela, libérée de toute attache partisane mais ouverte à la confrontation dans le champ académique. C'est dans cet esprit que l'association vise à :

- **Fédérer** les chercheurs et étudiants qui font du Venezuela leur objet ou terrain de recherche, principalement en sciences humaines et sociales ;
- **Créer un espace de débat** et de dialogue sur le Venezuela dans un cadre universitaire ;
- **Valoriser** la recherche scientifique française et internationale sur le Venezuela ;
- **Contribuer à la diffusion** de l'information scientifique et culturelle sur le Venezuela.

A cette fin, l'association a développé diverses **activités** appelées à évoluer grâce à la générosité de nos adhérents et donateurs :

- Une **journée d'études** annuelle ;
- Un **séminaire mensuel** de recherche ;
- La participation du GEIVEN à des **études ou projets de recherche** ;
- Des **conférences** ponctuelles où sont invités des acteurs politiques, sociaux, du monde de l'entreprise, des médias ou de l'Université pour traiter d'aspects spécifiques du pays ;
- La création et l'animation de notre **site Internet** pour donner plus de visibilité à nos actions ainsi qu'à nos adhérents et nos partenaires.

Notre association dépendant des cotisations de nos adhérents, de l'appui de nos partenaires ponctuels ou réguliers mais aussi des dons de nos bienfaiteurs et mécènes, votre contribution est essentielle à la pérennisation de nos actions. Aussi, si notre projet vous intéresse, n'hésitez pas à vous adresser à nous pour participer à nos activités ou découvrir comment nous apporter votre soutien.

Au plaisir de vous retrouver prochainement,

Le bureau 2013-2014

Natacha Vaisset, Présidente.
Clémentine Berjaud, Vice-présidente.

Olivier Folz, Secrétaire.
Serge Ollivier, Trésorier.

Le conseil d'administration 2013-2014

Clémentine Berjaud
Oliver Folz
Natacha Vaisset

Mila Ivanovic
Adeline Joffres

Serge Ollivier
Anne Péné-Annette

Thomas Posado
Eduardo Ríos Ludena



Bulletin d'adhésion 2013-2014 Association GEIVEN

Peuvent adhérer en tant que **membres** les personnes physiques ayant une affiliation universitaire ou de recherche. Les membres reçoivent les informations du GEIVEN et sont conviés à participer aux activités et projets portés par le GEIVEN. Ils ont le droit de vote lors de l'Assemblée générale annuelle et sont éligibles au conseil d'administration (Cf. article 6 des statuts du GEIVEN).

Peuvent adhérer en tant que **membres associés** les personnes physiques ayant une affiliation autre qu'universitaire ou de recherche. Les membres associés reçoivent les informations du GEIVEN et sont conviés à participer aux activités et projets portés par le GEIVEN. Ils ont le droit de vote lors de l'Assemblée générale annuelle.

Peuvent adhérer en tant que **membres bienfaiteurs** les personnes physiques ou morales s'étant acquittées de droits d'entrée. Les membres bienfaiteurs reçoivent nos informations, sont conviés aux activités du GEIVEN et ont une visibilité sur nos supports de diffusion. Les demandes d'adhésion en qualité de membres bienfaiteurs seront étudiées par le conseil d'administration de l'association GEIVEN.

Nom : _____ Prénom : _____

Institution (nom et adresse) : _____

Tél. Fixe/portable : _____

Mail : _____

Renseignement à communiquer uniquement pour les membres :

Université / Laboratoire / Institution : _____

Statut : _____

Thèmes de recherche : _____

Sujet de mémoire ou de thèse : _____

Diplôme en cours : _____ Directeur de recherche : _____

Barème des cotisations et droits d'entrée :

- Membre : à partir de 10 € ; Montant _____ €
- Membre associé : à partir de 10 € ; Montant _____ €
- Membre bienfaiteur : à partir de 500 € ; Montant _____ €

Règlement par :

- virement
- espèces
- chèque à l'ordre de « Association GEIVEN »

GEIVEN – RIB

Crédit Agricole (Paris Rapée)

Banque	Guichet	N° de Compte	Clé
18206	00001	60 31 73 90 881	45

Date :

Signature